

TRAVERSEE DE L'ARDECHE NORD

Massif Central

Randonnée itinérante

6 jours, 5 nuits, 6 jours de randonnées



Le sentier de grande randonnée du **GR7®** démarre au sud des Vosges au ballon d'Alsace pour finir 1500 kilomètres plus loin au sud dans les Pyrénées. Ce chemin de **grande itinérance de randonnée** a la particularité de suivre exclusivement **la ligne de partage des eaux** entre Atlantique et Méditerranée, c'est-à-dire qu'il est à cheval sur les deux bassins versants.

Le GR7® traverse le massif central dans sa partie orientale (Est) à plus de 1200 mètres d'altitude, et plus particulièrement les Monts d'Ardèche du **Mont Gerbier de Jonc et des sources de la Loire** jusqu'aux portes de la Lozère

Ce séjour de **randonnées itinérant et guidé**, vous fera découvrir cette ligne de partage des eaux qui marque les limites géographiques et climatiques entre la Méditerranée et l'Auvergne. C'est un des itinéraires de randonnée des plus sauvages du massif central. Il traverse aussi en grande partie le parc naturel régional des **Monts d'Ardèche, labélisé Géopark** par l'UNESCO pour son **patrimoine géologique et volcanique exceptionnel**.

Sur le GR7® -ou hors sentier, **cet itinéraire de randonnées fort en énergie vous fera découvrir** comment les 4 éléments naturels que sont la terre, le feu, l'eau et l'air ont façonné ces montagnes depuis des millions d'années pour nous laisser une œuvre naturelle incroyable.

PROGRAMME

Jour 01 : Rendez-vous 9h la gare SNCF du Puy en Velay en Haute-Loire.

Transfert jusqu'aux Estables. Pour les personnes arrivant en voiture, plusieurs parking en ville pour y laisser votre véhicule.

Vous retrouvez votre accompagnateur en montagne à 9h30 devant l'office de tourisme des Estables.

Vous devez être en tenue de randonneur avec votre sac à dos journée et votre pique-nique.

Votre bagage d'affaires pour la semaine devra être prêt pour le transfert transport de bagages.

Départ en randonnée directement du village.

Randonnée des Estables au Mont Gerbier de Jonc

Le départ de cette randonnée, nous fait traverser le village des Estables, le plus haut du massif central, pour rejoindre le sommet du **Mont Mézenc**, point culminant de la Haute Loire et de L'Ardèche.

Par un petit sentier, nous surplombons le cirque des Boutières et son histoire volcanique complexe. Après avoir rejoint le **GR7®**, nous descendons à l'ancienne **Chartreuse de Bonnefoi** pour y découvrir une des premières œuvres du **parcours artistique** sur la ligne de partage des eaux.

Nous poursuivons entre les anciens volcans des 5 sucus jusqu'au Mont Gerbier de Jonc

20.5 km, 6h00 de marche. M : 860 m, D : 830 m.

Jour 02 : Randonnée du Mont Gerbier de Jonc à Sagnes et Goudoulet

Le Mont Gerbier de Jonc qui se dresse devant nous est un ancien volcan âgé de 8 millions d'années qui donne naissance à la Loire par de multiples sources.

Nous faisons l'ascension du sommet où un panorama fantastique s'offre à nous. L'itinéraire de la randonnée quitte le GR7® pour suivre d'anciens chemins qui reliaient des fermes isolées. Les paysages sont complètement différents, nous sommes sur le bassin versant méditerranéen avec des vallées beaucoup plus encaissées et colonisées par des marmottes.

Nous retrouvons la ligne de partage des eaux et découvrons une nouvelle **œuvre** : **"la tour à eaux"** avant de descendre au village de Sagnes et Goudoulet après avoir gravité le suc du Cheylard.

14 km, 5h de marche. M : 505 m, D : 614 m

Jour 03 : Randonnée de Sagnes et Goudoulet au Rousset du Lac

Nous partons par un petit sentier qui surplombe la vallée de la Bourges et nous poursuivons à travers la lande et les pâtures jusqu'aux contre forts **du massif central**. Ici, sur la ligne de partage des eaux, la limite entre le relief vallonné et la montagne ardéchoise et les vallées encaissées des Cévennes ardéchoises est très contrastée.

Une vue splendide s'offre jusqu'au Mont Ventoux.

C'est aussi le monde des rapaces qui jouent avec les vents d'altitude, que nous ne manquerons pas d'observer. Nous atteignons rapidement la Ferme de Pré du Bois pour une visite d'un élevage d'ânes de randonnées. A proximité de la tourbière de la Verrerie, nous découvrons la nouvelle œuvre du partage des eaux : « Oubouros » de l'artiste Henrique Oliveira. Nous continuons un peu sur le GR7® avant de le quitter et de grimper sur le suc du Pal qui domine **le cratère de l'ancien volcan de la Vestide du Pal**.

Après la croix du Pal et le lac Ferrand, nous arrivons au Rousset du Lac.

18 km, 5h15 de marche. M : 570 m, D : 560 m

Jour 04 : Randonnée du Rousset du Lac au Col de la Chavade

La randonnée alterne : chemin du GR7® et hors sentiers sur la ligne de crêtes avant de descendre au village de **Mazan l'Abbaye** et de découvrir cette **ancienne abbaye cistercienne**. L'abbaye accueille une des **œuvres du parcours artistique de la ligne de partage des eaux** et son "relooking" ne laissera certainement pas le randonneur indifférent.

Nous prendrons le temps pour visiter et flâner dans cette ancienne abbaye. Nous traversons la forêt domaniale de Mazan l'Abbaye pour rejoindre le Cros de Boutazon qui surplombe la vallée de l'Ardèche à sa source.

Nous rejoignons le col de la Chavade pour la nuitée.

20 km, 5h00 de marche. M : 530 m, D : 500 m.

Jour 05 : Randonnée du Col de la Chavade à St Laurent les Bain

Du Col de la Chavade, nous reprenons le GR7® qui passe par le site nordique de la Chavade et le col du Pendu puis le col du Bez.

Le GR7® surplombe alors la **vallée de la Borne** et serpente sur les crêtes en suivant la ligne de partage des eaux. Au **Moure de l'Abéouradou**, nous avons une vue extraordinaire sur les pentes douces du versant atlantique et celles plus abruptes du côté méditerranéen. Nous y découvrons **une nouvelle œuvre du parcours artistique de la ligne de partage des eaux : "le phare"** de Gloria Friedeman. L'artiste a voulu rappeler la tour de Borne suspendue au flanc d'un gigantesque rocher et son château qui surplombe **les splendides gorges** de la rivière du même nom, que nous apercevons au cours de la randonnée.

Nous descendons jusqu'au village de Borne pour suivre **un magnifique sentier de muletier qui chemine entre châtaigneraies** jusqu'à Saint-Laurent-Les-Bains

22 km, 6h00 de marche. M : 720 m, D : 900 m.

Jour 06 : Randonnée de St Laurent les Bains à La Bastide Puylaurent

De St Laurent, le sentier serpente au-dessus du village et passe à l'ancienne tour de guet. Du col de la Croix du Pal, nous rejoignons les « **Mires de Prat Clouzel** », d'où nous pouvons observer la ligne de partage des eaux et son parcours

En suivant une piste forestière, nous arrivons à l'abbaye de Notre Dame des Neiges qui est encore en activité. Découverte de l'œuvre de Koichi Kurita « Terre Loire. Visite de l'abbaye, pique nique puis fin du périple à La Bastide Puylaurent

10 km, 3h30 de marche. M : 420 m, D : 200 m.

Fin de la randonnée à 16h. Transfert retour vers la Puy en Velay (arrivée vers 17h00) avec la navette régulière ou véhicule de l'agence

Ce programme est donné à titre indicatif, il est susceptible de modification en fonction des conditions climatiques, du niveau du groupe e/out de la disponibilité des hébergements.

NB : Temps, distance et dénivelée donné à titre indicatif.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous 9h la gare SNCF du Puy en Velay en Haute-Loire.

Possibilité de laisser votre véhicule dans des parkings à proximité fermés et surveillés. Voir tous les parkings sur le site de l'office de tourisme

<https://www.lepuyenvelay-tourisme.fr/sejourner/pratique/acces-transport/parking/>

Arrivée en train à la gare SNCF du Puy en Velay le matin même ou la veille (nombreux hôtels à proximité de la gare). Transfert pour les Estables.

En voiture : Utiliser la carte MICHELIN 331 Local Ardèche - Haute-Loire. Du Puy en Velay suivre le Monastier sur Gazeille puis les Estables.

Covoiturage : Vous trouverez plusieurs sites sur internet : www.123envoiture.com ou www.covoiturage.fr

DISPERSION

Le jour 06 après la randonnée vers 16h00.

- Retour par vos propres moyens : De la gare SNCF de la Bastide Puy Laurent en train ou bus en ligne régulière vers le Puy en Velay ou Alès /Nîmes.
- Retour avec la navette de l'agence ou transporteur. A réserver dès votre inscription (en supplément)
La Bastide-Puylaurent au Puy en Velay (Arrivée vers 17h). Tarif 42 € / pers

Hébergement avant ou après la randonnée : nous consulter

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte vitale.

NIVEAU

Niveau 3.5 sur une échelle de 5.

Marcheurs sportifs+

3 étapes peu difficiles et 3 étapes assez difficiles

EFFORT : 3.5 sur 5. La randonnée pédestre nécessite un certain engagement physique qui reste toutefois mesuré. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres modérées.

TECHNICITE : 3.5 sur 5. Itinéraire ou une portion d'itinéraire présentant au moins un obstacle *d'une taille inférieure ou égale à la hauteur du genou*. La pose du pied s'adapte à l'irrégularité du support. Le placement des appuis se fait sur les zones de meilleure adhérence.

RISQUES : 3.5 sur 5. Niveau peu élevé de risque d'accidents (consécutifs à une chute ou glissade). La configuration du terrain présente des accidents de relief notables. L'exposition au danger peut être qualifiée de possible et avérée (exemple : itinéraire de moyenne montagne exposant le randonneur sur certains passages à de graves blessures (fractures...)).

HEBERGEMENT

Les hébergements sont des gîtes d'étapes.

Les chambres sont de petits dortoirs (5 à 12 personnes) ou des chambres de 2 à 4 personnes suivant la disponibilité.

Chaque matin, au départ, on vous remettra un pique-nique avec salade composée, fromage, pain et fruits (n'oubliez-pas votre boîte hermétique et vos couverts, indiqués dans la liste des bagages à prendre).

TRANSFERTS INTERNES

-

PORTAGE DES BAGAGES

Les bagages sont transférés par la route et vous les retrouvez chaque soir en arrivant à l'hébergement. Pendant la randonnée, vous porterez uniquement vos affaires de journée.

Vos bagages doivent être prêts impérativement avant 9h ou suivant indication horaire. Ils seront déposés entre 9 et 16h à l'hébergement suivant.

Information :

Vos affaires personnelles transportées devront être contenues dans **UN SEUL BAGAGE (de préférence sac à dos ou sac de voyage) n'excédant pas 12 kg.**

Un supplément sera demandé aux personnes qui se présenteront au départ avec plusieurs sacs à transporter par véhicule.

Notre prestataire de transport de bagages n'accepte plus les valises rigides qui sont trop encombrantes et complique le service de transports ou de stockage dans les hébergements. Merci de privilégier les sacs à dos ou sac de voyages souples.

GROUPE

De 4 à 12 personnes - Pour les groupes constitués, de 5 à 20 personnes, nous consulter.

ENCADREMENT

Cette randonnée est guidée par un accompagnateur en moyenne montagne diplômé d'état. L'accompagnateur en montagne encadre et conduit les groupes de tout public en moyenne montagne sur sentiers et hors sentiers dans les règles de sécurité. Il fait aussi découvrir la faune et la flore des milieux naturels ainsi que le patrimoine et l'histoire des habitants, paysages et montagnes traversées. Il est l'interlocuteur privilégié du groupe et sera à l'écoute de vos attentes

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr



Pour la randonnée

- Sac à dos 40 litres minimum
- Chaussures de randonnées montantes et étanches
- Veste type Gore-tex avec capuche
- Pantalon ou surpantalon étanche
- Pantalon et short de marche
- Veste polaire
- 1 paire de gants
- Bonnet
- Lunettes de soleil
- Protection lèvres et peau
- Une paire de guêtres

Pour vos bagages qui seront transportés par véhicule :

- Sac de voyage **n'excédant pas 12 kg** (pensez à la personne qui les portent. Merci)

Pour les repas :

- Couvert, gobelet, assiette, bol, couteau
- 1 ou 2 gourdes capacités 1,5 à 2 litres
- Pastilles de purification de l'eau

Pour le soir

- Chaussures de détente pour le confort le soir
- Une tenue vestimentaire de rechange
- Affaires de toilettes au minimum

Pour les gîtes d'étape

- Draps cousus (couverture fournies) ou sac de couchage
- Serviette

Pour vos besoins en cours de randonnée

- Papier toilettes biodégradable
- Savon biodégradable ou gel nettoyant
- Serviette séchage rapide

Petite pharmacie personnelle (attention à ne pas confondre avec un hôpital de campagne):

- Antalgique (aspirine, Doliprane), vitamine C, elastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed), boules Quies
- Vos médicaments personnels...

Une pharmacie collective est prévue pour le groupe.

Divers : Sandales, bâtons de marche, appareil photo, maillot de bains ...

DATES ET PRIX

Dates : du Lundi au Samedi	Prix par personne
Du 14 au 19 avril 2025	725 €
Du 21 au 26 avril 2025	725 €
Du 28 avril au 03 mai 2025	725 €
Du 09 au 14 juin 2025	725 €
Du 23 au 28 juin 2025	725 €
Du 07 au 12 juillet 2025	725 €
Du 21 au 26 juillet 2025	725 €
Du 28 juillet au 02 août 2025	725 €
Du 04 au 09 août 2025	725 €
Du 11 au 16 août 2025	725 €
Du 25 au 30 août 2025	725 €
Du 01 au 06 septembre 2025	725 €
Du 20 au 25 octobre 2025	725 €

- Nuit supplémentaire en 1/2 pension la veille du départ au Puy en Velay : 85€/personne (chambre de 2)
- Retour La Bastide Puy Laurent / le Puy en Velay : Tarif 42 euros par personne
Pour les retours, réservation impérative au moment de votre inscription auprès de l'agence.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et d'encadrement.
- L'hébergement en pension complète du dîner du jour 01 au pique nique du jour 06
- Le transfert du jour 01 entre le lieu de rendez vous au Puy en Velay aux Estables
- Le transport des bagages
- La visite guidée de la ferme du Pré du Bois et de son élevage d'ânes de randonnée
- L'accès aux œuvres d'Art

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles.
- L'équipement individuel.
- Le pique-nique du jour 01
- Le retour de la Bastide Puy Laurent au Puy en Velay : 42 € (pour les retours, réservation obligatoire au moment de l'inscription)
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Randonner, c'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure mais c'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

Randonner, c'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village, rencontre apportant la dimension humaine à la découverte d'un pays.

Pour comprendre et mieux découvrir la Chartreuse, il faut en connaître les nombreuses particularités. C'est cet aspect culturel de la randonnée que votre accompagnateur saura partager avec vous.

Pendant plusieurs jours, vous allez évoluer au sein d'un groupe de personnes réunies autour d'une passion commune pour la nature et de l'envie de découvrir un massif. Votre randonnée

est l'occasion de partager des moments forts, en faisant preuve de convivialité, d'ouverture d'esprit et d'entraide à l'égard de vos compagnons de voyage.

Le GR7® est un chemin de grande randonnée qui rejoint les Vosges aux Pyrénées en suivant exclusivement la ligne de partage des eaux sur environ 1500 km. Le GR7® traverse la partie orientale du Massif Central par les Monts d'Ardèche.

La ligne de partage des eaux est la frontière entre deux bassins versants. Cette ligne partage l'écoulement des eaux de surface (sources, précipitations) qui prennent deux directions différentes, chacune correspondant à un bassin versant et un exutoire distincts. La ligne de partage des eaux traverse le Parc des Monts d'Ardèche. Être physiquement sur cette ligne, c'est avoir sous un pied les sources se dirigeant vers la Méditerranée et sous l'autre celles se jetant dans l'Atlantique.

Le parcours artistique de la ligne de partage des eaux (<http://www.lepartagedeseaux.fr>)
Les œuvres in situ : 8 œuvres à ciel ouvert, 8 artistes contemporains et 8 sites exceptionnels

"De l'autre côté" Œuvre de Stéphane Thidet à la Chartreuse de Bonnefoy
« De l'autre côté joue avec l'évolution de la lumière, et est par conséquent dépendant des variations du paysage. Un jour discret, un autre éclatant, parfois quasi invisible, d'autres fois scintillant... » Stéphane THIDET

"1020 km" Œuvre d'Olivier Leroi au Mont Gerbier de Jonc
Issu d'un volcanisme ancien (10 à 5 millions d'années), le Mont Gerbier de Jonc est le suc phonolitique emblématique du territoire ardéchois. Situé sur la ligne de partage des eaux, il accueille à la base de son versant sud les sources de la Loire qui se jette dans l'Atlantique, tandis que l'eau qui s'échappe par son versant nord rejoint la Méditerranée. Du haut de ses 1551 m, il offre un magnifique point de vue sur les Alpes, les Boutières, la Vallée du Rhône et les Cévennes et abrite une faune et une flore d'une exceptionnelle richesse. Œuvre réalisée dans le cadre d'une commande publique du Conseil départemental de l'Ardèche, avec la participation de la Région Rhône-Alpes, de l'Etat et du FEDER.

"La tour à eau" Œuvre de Gilles Clément à la Chaumasse, Sagnes et Goudoulet
« Lorsqu'on parcourt ce relief on se rend compte qu'il faut être géographe-géomètre pour parvenir à tracer cette ligne avec certitude. Un paysagiste ne peut que vivre l'impression donnée par le paysage, il lui manque les instruments de mesure. » Gilles CLÉMENT

« Ouroboros » Œuvre de Henrique Oliveira à la tourbière de la Verrerie, Burzet
« De la même manière que mes œuvres nécessitent beaucoup d'efforts dans leur conception et leur fabrication pour s'approcher d'une forme naturelle, l'humanité doit aujourd'hui fournir des efforts considérables pour renouveler son rapport à la nature afin de prendre soin du vivant. » Henrique Oliveira

"Un cercle et mille fragments" Œuvre de Felice Varini à l'Abbaye de Mazan
« La lumière a toujours fait partie intégrante de mon travail. Quand j'utilise une couleur unique, la lumière me permet d'en révéler l'infini des nuances. Ici à Mazan, j'ai choisi la feuille d'or pour capter d'autant plus les variations de la lumière selon les heures du jour et les saisons. J'ai aussi voulu faire écho à la diversité des minéraux présents sur le site de l'abbaye. » Felice VARINI

"Le phare" Œuvre de Gloria FRIEDMANN au Moure de l'Abéouradou
« En créant cette tour refuge qui représente à la fois l'art du trait et l'art du retrait, je veux rendre hommage à la nature pour observer la ligne d'horizon, cet espace vibrant. J'aimerais que cet espace bleu devienne une sorte de machine à ralentir le temps, j'aimerais que ses visiteurs y « perdent » leur temps. » Gloria FRIEDMANN

« Grotte de Cristal » de Héhé, au-dessus du village de Saint-Laurent-les-Bains

« Grotte de cristal est une œuvre qui contraste avec les montagnes et leur végétation méditerranéenne. Ce cristal géant surgissant de la terre fait écho à la source d'eau chaude qui jaillit en contrebas. » HeHe

« Terre Loire », œuvre de Kôichi Kurita à l'abbaye de Notre Dame des Neiges
« À l'Abbaye Notre-Dame des Neiges, j'ai imaginé une pièce blanche comme si elle était enveloppée de neige. Dans la région de Tôhoku au Japon, on construit une sorte de hutte de neige en forme de demi-sphère appelée kamakura à l'occasion d'une fête. Un peu comme l'image de cette hutte, je voulais que cette pièce soit toute blanche et j'ai demandé que l'éclairage permette de sentir le ciel derrière le plafond. Ainsi la Loire s'allonge sans apesanteur à l'intérieur du ventre blanc de la mère. » Kôichi Kurita

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger

- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex